

## Conseil d'Administration Séance du 08 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le MERCREDI 08 FEVRIER le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LEVES, légalement convoqué par Monsieur Rémi MARTIAL, Maire, s'est réuni en session ordinaire, 4 Place de l'Église à Lèves, sous la présidence de M. Rémi MARTIAL, Président.

**Date de convocation** : 31 janvier 2023

**Présents** : Mme PALLUEL, Mme DAVID, M. HUBERT, Mme BLIN, Mme DEGUINE, Mme GUILLET, Mme SEMERY, Mme BODIN, M. RENAULT, Mme LAGRANGE GIRARD, Mme GAIDET.

**Absents excusés** : M. MARTIAL, M. VERNADAT.

**Absents** :

**Pouvoirs** :

Mme BLIN a été désignée secrétaire de séance.

---

### 01/23 - Exercice 2023 - Budget primitif - Annexe

**Rapporteur** : Mme PALLUEL

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux, ainsi qu'aux finances communales,

**VU** la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

**VU** l'instruction M57,

**VU** la délibération du 8 décembre 2022 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

**CONSIDERANT** le projet de budget primitif pour l'exercice 2023,

**Questions/remarques** : Néant

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de Lèves qui s'équilibre :

- en fonctionnement à 41 700 euros
- en investissement à 0 euros

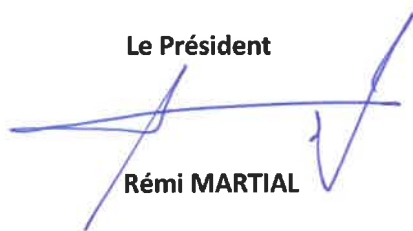
**Questions/remarques diverses :**

Il est demandé le détail chiffré du Banquet.

Tiers	Objet	Devis
SAS K@BOSSÉ	CHOCOLATS DOYENNES/DOYENS	92,00
ATELIER PHOTO	PHOTOS DE TABLE	1 320,00
MENARD FLEURS	FLEURS DOYENNES	70,00
TOPP GRAPHIC	CARTONS MENU	117,00
LAUNAY TRAITEUR	REPAS	12 065,10
CINQ SUR 5 SÉCU	SSIAP	432,00
SACEM	DROITS D'AUTEURS	0,00
PASCAL SOLAL	MUSICIENS	1 689,00
HUGO	Intermittent	0,00
		<b>15 785,10</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

  
Rémi MARTIAL



La secrétaire de séance

Sandrine BLIN

